

# Eco-tidien

Journal d'information économique et financière

Récépissé N°0127/RDDJ/C19/BRP du 06 avril 2011

Directeur de la publication: ABEGOUMEGNE Bertrand

ECO-TIDIEN • N°011 DU 13 MAI 2024

400FCFA



En élaboration depuis 2014 (10 ans), il a fallu dix bonnes années au gouvernement camerounais pour approuver son premier Indice de développement local (IDL). P.3

## GESTION DES CTD

# Le Cameroun dispose désormais d'un outil technique pour mesurer le niveau de développement des CTD

**FACILITER L'ACCÈS AU FINANCEMENT DES PME/PMI EN AFRIQUE**

## Un impératif socio-économique

C'est dans cette optique que s'est ouvert ce 3 mai 2024 à Yaoundé, et sous l'égide du ministre de l'eau et de l'énergie, Gaston Eloundou Essomba, le forum sur la vulgarisation des énergies renouvelables au Cameroun. P.3



**BUSINESS**

## Yellow Factoring prendra part à l'Africa CEO Forum 2024 au Rwanda

Yellow Factoring, acteur majeur dans le recouvrement des créances, prendra activement part au sommet annuel de l'AFRICA CEO Forum qui se déroulera du 16 au 17 juin 2024, à Kigali au Rwanda. P.6



**ECOBANK CAMEROUN**

## Les actionnaires satisfaits des résultats reluisants obtenus en 2023.

(BFI) - Ecobank Cameroun, filiale du groupe bancaire panafricain éponyme a réuni les actionnaires et administrateurs de la banque dans le cadre de leur assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2023, tenu le 8 mai 2024 à Douala P.6





LA FIRST BANK  
VOUS DONNE

Carte  
**Blanche**

Souscrivez à votre

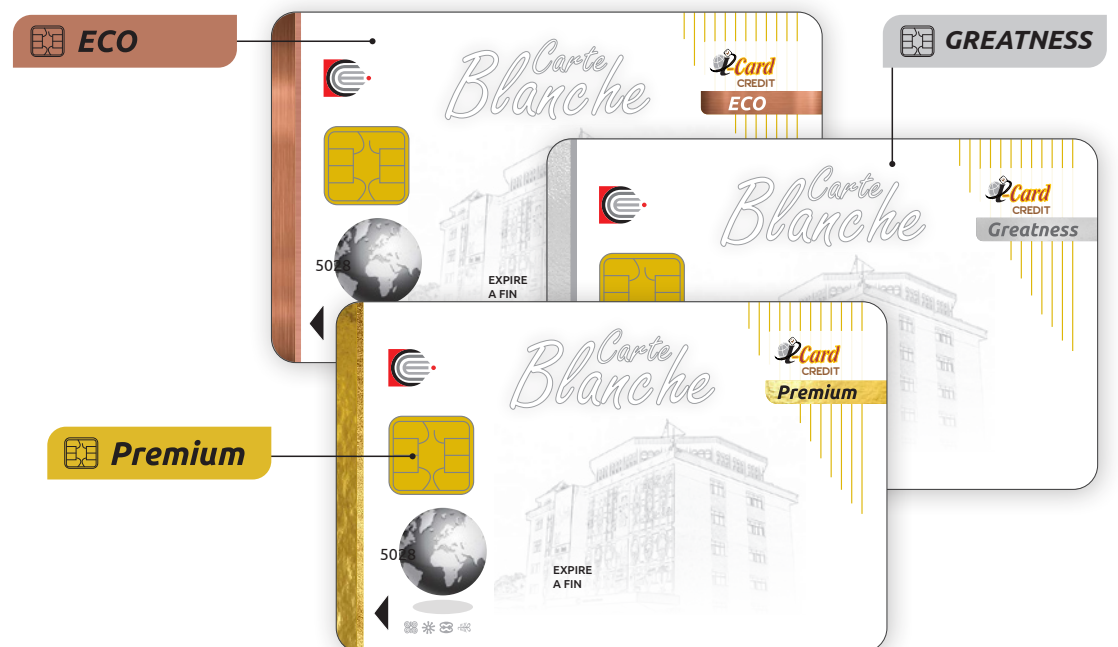
Carte  
**Blanche**

POUR VOS

**Crédits à Court Terme**

- Fini les **files d'attente en agence**
- Fini les **dossiers de crédits**
- Fini les **attentes de validation**

Notre gamme



L'intérêt de la clientèle est notre priorité



222 51 80 50 / 679 00 96 26

qualite@afriandfirstbank.com

653 46 53 46

www.afriandfirstbank.com



**Afriland First Bank**

GESTION DES CTD

# Le Cameroun dispose désormais d'un outil technique pour mesurer le niveau de développement

En élaboration depuis 2014 (10 ans), il a fallu dix bonnes années au gouvernement camerounais pour approuver son premier Indice de développement local (IDL).



Le Conseil national de la décentralisation, présidé par le Premier ministre Joseph Dion Ngute

L'instrument a été adopté le 7 mai 2024 au terme d'une session extraordinaire du Conseil national de la décentralisation (Cnd), présidée par le Premier ministre Joseph Dion Ngute, deux ans après la désignation du Comité ad hoc chargé de son actualisation. En attendant la validation à la primature, il faut relever que l'adoption de cet instrument de décentralisation survient au moment où la question du financement des Collectivités territoriales décentralisées (CTDs) reste d'actualité, 5 ans après la promulgation de la loi portant Code général des CTDs.

Georges Elanga Obam, le ministre de la Décentralisation et du développement local (Mindevel) rasure tout de même qu'il y a mille raisons d'afficher un brin d'optimisme compte tenu des innovations en perspective. « C'est un outil qui va permettre qu'on améliore la qualité de la péréquation, de la distribution de la ressource entre les collectivités. Il va permettre à nos partenaires techniques et financiers, quand ils veulent intervenir au plan géographique, au plan sectoriel. C'est enfin, un outil qui va permettre dans le cadre de l'implémentation d'un projet que nous avons avec le Banque mondiale (le Prolog), quels sont les éléments dont on peut faire usage pour accroître les performances des collectivités à fin qu'elles bénéficient de plus de subventions... Nous avons un outil supplémentaire qui peut nous permettre d'améliorer les éléments de planification et de

travail dans nos collectivités », a expliqué le membre du gouvernement au média national.

Le projet a accusé un retard criard attribué aux « nombreux changements institutionnels et juridiques dans le domaine de la décentralisation au Cameroun », indique le média à capitaux publics Cameroon Tribune. L'implémentation de l'IDL devrait notamment s'ajouter à des « conférences spécifiques » qui d'après la circulaire du président de la République Paul Biya relative à la préparation du budget pour l'exercice 2024, examinent « l'équité dans la répartition des ressources allouées par les administrations aux CTDs ».

A en croire un récent rapport du Mindevel, sur les 19 administrations ayant transféré des ressources au titre du Budget d'investissement public (BIP) entre 2019-2022, la part de 09 ministères est inférieure à 1% et représente tout ensemble 4,32%. Par contre, le Mindevel s'en tire avec 37% suivi du Minedub (13,31%) et le Mintp (12,66%). Pour rappel, dans le budget 2024, l'Etat camerounais a prévu une enveloppe de 555,4 milliards de Fcfa dont 292,5 milliards de Fcfa au titre de ressources transférées et 269,2 milliards de Fcfa au titre des transferts de fiscalité, pour la mise en œuvre de la décentralisation.

RÉHABILITATION DE LA VOIRIE

# La mairie de Douala estime à 180 milliards de Fcfa les besoins

Sur les 700 km de routes bitumées à Douala, environ 225 km, soit plus de 30%, sont en état de délabrement avancé, selon Roger Tchangan Kamnang, directeur des grands travaux de la Communauté urbaine de Douala (CUD), maire de la ville.



Revêtement des pavés sur les routes

Selon la même source, la CUD estime à 180 milliards de Fcfa le budget nécessaire pour réhabiliter ces routes, une somme supérieure à son budget annuel de 60 milliards de Fcfa. En conséquence, elle a décidé de prioriser la réhabilitation de 125 km de routes critiques, pour un coût prévisionnel de 80 milliards de Fcfa.

Pour 2024, 35 km de voiries sont en cours de réhabilitation dans les cinq arrondissements de la ville, précise Roger Tchangan Kamnang. Les tronçons concernés incluent Ndokotti-Ecole publique Deïdo, Ndokoti-PK14, et Japoma-Total Logbaba. Selon le directeur des grands travaux à la CUD, ces travaux sont effectués en régie et par des entreprises de BTP sélectionnées suite à des appels d'offres. Les routes seront revêtues en béton bitumineux et pavé afin de « résister aux chocs et assurer une meilleure durabilité ». En dehors des travaux engagés, apprend-on, une quarantaine de kilomètres supplémentaires sont en cours d'étude. L'entretien et la réhabilitation de la voirie à Douala ont repris en 2022, deux ans après l'élection

du maire Roger Mbassa Ndine. À la mairie, on souligne que ces travaux font partie du programme quinquennal du maire, visant à améliorer l'image de Douala, dont les routes sont dégradées depuis une décennie. Toutefois, ces travaux occasionnent des désagréments pour les usagers, qui regrettent l'absence de voies de contournement. Face à ces préoccupations, la CUD appelle à la compréhension des populations, en assurant que cette réhabilitation est essentielle pour améliorer la mobilité urbaine.

Pour garantir l'entretien et la réhabilitation à long terme des artères de la ville, la Communauté urbaine de Douala (CUD) a créé il y a trois ans une Régie autonome des routes et des constructions (2RC). Bien que les fonds pour son équipement soient disponibles depuis plus de deux ans, la régie n'est toujours pas opérationnelle.

Cédric Boyomo

ENERGIES RENOUVELABLES

# Une véritable source alternative durable pour la production en énergie électrique

C'est dans cette optique que s'est ouvert ce 3 mai 2024 à Yaoundé, et sous l'égide du ministre de l'eau et de l'énergie, Gaston Eloundou Essomba, le forum sur la vulgarisation des énergies renouvelables au Cameroun.



Le ministre Gaston Eloundou Essomba au forum sur la vulgarisation des énergies renouvelables au Cameroun

« Energies renouvelables au cœur du développement socio-économique du Cameroun : synergies d'actions », tel est la visée qu'a voulu suivre le forum sur les énergies renouvelables dont l'objectif central est de vulgariser des énergies renouvelables au Cameroun.

Il a été question pour les participants d'explorer les voies et moyens pour l'élaboration d'une stratégie la mieux adaptée à l'appropriation, par les parties prenantes, de ces sources d'énergies émergentes et novatrices que sont les énergies renouvelables, dans le contexte particulier du Cameroun. Il convient donc de souligner que le développement des énergies renouvelables est structuré sur la production centralisée ou décentralisée d'électricité, selon les cas, suivant quatre programmes portant respectivement sur la promotion des centrales solaires photovoltaïques, des centrales à biomasse, des centrales éoliennes et des petites centrales hydroélectriques.

Partant du fait que l'énergie solaire constitue l'une des meilleures solutions pour l'accès à tous à une énergie propre et durable, le gouvernement camerounais a été admis au sein de l'Alliance Solaire International ; un protocole d'accord pour la mise en place d'un centre de ressources sur les Applications des Technologies Solaires (STAR-C) fait du Cameroun l'un des premiers pays à bénéficier dudit programme.

Soulignons que ce programme vise à développer les capacités techniques et les compétences humaines souhaitées dans les Etats membres de l'Alliance afin d'encourager la mise en œuvre d'activités de transition énergétique importantes, créant des emplois et contribuant à la croissance économique du pays. « Le but de ce forum était de sensibiliser tous les acteurs sur l'importance des énergies renouvelables et principalement le solaire. L'objectif de notre pays dans le secteur est d'atteindre un taux d'électrification de 100% à l'horizon 2030, quand on fait l'état des lieux aujourd'hui, nous avons au moins un taux de 40% dans les zones rurales avec encore des disparités même au sein des zones rurales. Il y a donc de l'effort à faire dans ces zones rurales. La solution pour répondre à cette solution de 100% réside au niveau du solaire, nous sommes aujourd'hui en train d'évoluer dans ce sens avec 360 mini centrales solaires qui sont installées, il y a d'autres opérateurs privés qui développent dans ce sens, nous voulons donc qu'il y ait une synergie d'actions afin qu'on regarde tous vers la même direction... », Explique le MINEE, Gaston Eloundou Essomba.

Pour rendre attractif le domaine des énergies renouvelables surtout pour les opérateurs privés, cela passe par une législation spécifique aux énergies renouvelables comme cela est le cas dans plusieurs pays.

Omer Kamga

## ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ

# Le manque de financement est le principal obstacle en zones rurales

*D'après le Directeur général de l'Agence d'électrification rurale (AER), les procédures administratives régissant le processus de maturation des projets d'investissement public découragent certains investisseurs et partenaires financiers*



Le manque de financement est le principal obstacle en zones rurales

Selon les résultats de la 5<sup>ème</sup> enquête camerounaise auprès des ménages (Ecam5) récemment publiés par l'Institut national de la statistique (INS), le taux d'accès à l'électricité en zone urbaine est de 87,6% en 2022 contre 28,4% pour la zone rurale. Dans une interview accordée au quotidien national bilingue Cameroon Tribune en fin avril dernier, Moussa Ousmanou, le Directeur général de l'Agence d'électrification rurale (AER) n'est pas passé par quatre chemins pour relever que « le principal obstacle auquel l'AER fait face est l'insuffisance des ressources, face aux multiples défis à relever en zone rurale ». Pourtant, poursuit-il, la zone rurale représente plus de 70% du territoire national et sa population est plus faible, avec un habitat généralement dispersé, ce qui nécessite des investissements plus coûteux.

Ces disparités viennent donc remettre au goût du jour l'efficacité du Fonds d'énergie rurale (FER) créé le 10 décembre 2009 par le chef de l'Etat Paul Biya pour « assurer de façon durable le financement des programmes et projets d'énergie rurale ». Des sources contactées au sein de l'AER font savoir que le FER a rencontré quelques problèmes mais la situation se redresse. Et pour le DG de cette institution publique, le principal mécanisme de financement mis sur pied depuis 15 ans, « n'a malheureusement pas pu mobiliser les fonds escomptés. A cet effet, un comité a été mis en place pour la relecture dudit décret », regrette-t-il dans les colonnes du quotidien à capitaux publics. Pourtant, à en croire le décret présidentiel, un compte spécial est ouvert auprès de la banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac) ; institution bancaire aux six Etats de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, RCA et Tchad).

### LONGUES PROCÉDURES

A la lecture du décret de création du FER, il est censé se nourrir de 6 sources de financements : budgets d'investissement public (BIP) ; des financements des bailleurs de fonds ; d'une fraction des fonds issus de l'initiative d'allègement des dettes bilatérales et multilatérales ; la dotation budgétaire annuelle allouée au Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale (Feicom) et du Programme national de développement participatif (Pndp) ; la fraction des incitations contractuelles dues par des opérateurs privés nationaux et internationaux du secteur de l'électricité et des dons, des contributions des organismes publics ou privés, ainsi que de diverses autres sources de financement.

Or, pour Moussa Ousmanou, le manque de moyens financiers supra indiqué est en partie lié aux procédures administratives régissant le processus de maturation des projets d'investissement public au Cameroun en vigueur depuis le 21 juin 2018. A l'observation, le processus doit suivre jusqu'à 10 étapes partant de la déclaration d'utilité publique, l'attestation de disponibilité du site en passant par les rapports d'analyse des risques ; l'avant-projet sommaire jusqu'à l'avant-projet d'exécution. « Les procédures et la réglementation en vigueur actuellement sont souvent jugées lourdes par certains bailleurs et investisseurs qui, de temps à autres, soit retirent leurs financements, soit se désengagent », se désole le DG de l'AER.

Il faut dire que dans son rapport intitulé « Fonds d'énergies rurales » publié en novembre 2008, la Banque mondiale décriait déjà plusieurs points qui freinent le développement de l'électrification rurale au Cameroun. Il s'agissait de : « l'absence d'objectifs et de stratégie précis et validés, pour servir de cadre cohérent à la programmation des projets et l'intervention des acteurs ; l'absence de planification concertée ; et un cadre légal et institutionnel inadapté ».

Omer Kamga

## FACILITER L'ACCÈS AU FINANCEMENT DES PME/PMI EN AFRIQUE

# Un impératif socio-économique

*C'est dans cette optique que s'est ouvert ce 3 mai 2024 à Yaoundé, et sous l'égide du ministre de l'eau et de l'énergie, Gaston Eloundou Essomba, le forum sur la vulgarisation des énergies renouvelables au Cameroun.*



Alban ETHO, Directeur Général de la Société de Garantie du Gabon (SGG)

Le Banquier Alban ETHO place les PME et PMI au cœur de la transformation économique en Afrique. Dans le paysage économique africain, les PME et PMI sont au cœur d'une stratégie de transformation, destinée à propulser le continent vers une diversification économique. Selon une étude du Centre du Commerce International (ITC), ces entreprises constituent plus de 90 % du tissu économique, un véritable vivier d'opportunités d'emploi pour près de 60 % de la population active. Pourtant, un gouffre sépare ces entreprises de leur potentiel réel : l'accès au financement. L'accès au financement pour les PME/PMI en Afrique, et plus spécifiquement au Gabon, se révèle être un parcours parsemé d'embûches, de malentendus et d'une méfiance persistante de la part des institutions financières. Plusieurs défis majeurs entravent l'accès au financement pour ces entités : une asymétrie de l'information significative entre les entrepreneurs et les institutions financières, le manque de garanties des PME, un déficit de compétences en gestion d'entreprise, une opacité persistante au sein de l'écosystème financier, et la mise en œuvre de politiques gouvernementales adaptées freinent l'accès au financement de ces entreprises dans la région.

### GARANTIR LE RISQUE PAR DES MÉCANISMES ADAPTÉS

Dans cet écosystème financier où le risque est omniprésent, la mise en place de mécanismes financiers appropriés revêt une importance capitale. L'un des mécanismes les plus utilisés est celui du partage partiel des risques, où les banques collaborent avec des institutions financières internationales, des fonds d'investissement ou des organismes de développement pour réduire leur exposition aux risques associés aux prêts octroyés aux PME/PMI. Plusieurs initiatives ont été lancées pour soutenir le financement des PME/PMI en Afrique. Parmi celles-ci, on trouve des instruments financiers tels que le Fonds de Garantie Malgache, le Small Business Credit Guarantee en Namibie, le Fonds Africain de Garantie, ou encore plus récemment la Société de Garantie du Gabon. Ces outils gouvernementaux incarnent l'engagement des autorités du continent à créer un environnement favorable à l'investissement, à l'entrepreneuriat et à l'éclosion de champions nationaux.

Au sein de l'économie gabonaise, la Société de Garantie du Gabon (SGG) se positionne comme un pilier incontournable. Fondée en 2022 par le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS) et portée par Okoumé Capital, elle incarne un partenariat solide au service du développement financier des entreprises. Unique Fonds régulé par la COBAC, sa mission principale est de soutenir le développement des PME/PMI en facilitant leur accès au financement, en garantissant partiellement les prêts accordés par les établissements bancaires. Son dispositif prévoit une couverture du risque allant de 50 % pour les projets classiques et jusqu'à 75 % pour ceux liés

à l'entrepreneuriat féminin et à la transition écologique. ce dispositif permet aux PME/PMI d'accéder aux financements indispensables pour leur développement et leur expansion, tout en réduisant le risque d'aléa moral.

Toutefois, malgré leur intention louable, ces initiatives sont parfois confrontées à des obstacles majeurs. Dans la zone CEMAC, l'une des contraintes rencontrées réside dans la limite d'exposition, fixée à 25% par la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC).

Bien que cette limite vise à réduire les risques pour les institutions financières de ces pays, son caractère restrictif peut entraver la capacité de la SGG à répondre efficacement à la forte demande de couverture sur les financements que les banques souhaitent accorder aux porteurs de projets. Pour remédier à cette situation, il est crucial d'adapter l'arbitrage réglementaire en vigueur de la COBAC, qui n'avait pas envisagé la présence d'un fonds de garantie dans la région. De plus, il convient d'envisager une limitation adaptée selon que l'on soit une banque octroyant des crédits directs et indirects ou un fonds de garantie émettant uniquement des engagements par signature. Cette approche offre la flexibilité nécessaire pour répondre aux besoins spécifiques de chaque instrument financier, garantissant ainsi une allocation optimale des ressources financières en faveur des PME/PMI. Du point de vue opérationnel, il est manifeste que cet écosystème est entravé par un manque criant de collaboration réelle entre les différents acteurs.

### VERS UNE SYNERGIE DES ACTEURS ET DES COMPÉTENCES

Il est important de reconnaître que ces dispositifs politiques ne peuvent à eux seuls résoudre les défis liés à l'accès au financement. En effet, l'obtention d'un financement initial ne garantit pas nécessairement la pérennité d'une PME/PMI. Souvent, les dirigeants et cadres de ces organisations ne possèdent pas les compétences requises en gestion financière, en anticipation des risques et en saisie des opportunités de croissance. Ainsi, même avec un financement initial, ces entreprises peuvent faire face à des difficultés financières et opérationnelles qui compromettent leur survie. C'est pourquoi il est crucial d'investir dans la formation et l'assistance technique adaptées permettant de répondre aux besoins des PME/PMI africaines. En dotant les entrepreneurs des qualifications pouvant renforcer la viabilité et la résilience de leurs entreprises à long terme. En collaborant étroitement, les entreprises, les institutions financières, les gouvernements et les organisations de développement peuvent identifier et promouvoir des solutions innovantes répondant aux besoins spécifiques des PME/PMI africaines.

Publié par Alban ETHO, Directeur Général de la Société de Garantie du Gabon (SGG)

## ÉNERGIES RENOUVELABLES

# Le Cameroun dévoile sa stratégie pour l'installation de 1500 Mw d'ici 2035

Le 3 mai 2024, lors du Forum sur la vulgarisation des énergies renouvelables au Cameroun, le ministre de l'Eau et de l'Énergie (Minee), Gaston Eloundou Essomba, a déclaré que l'ambition du pays est d'augmenter la part des énergies renouvelables (hydroélectrique, solaire, éolienne, biomasse, géothermique, etc.) à 25% de son mix électrique d'ici 2035. Ce pourcentage équivaut à environ 1500 MW de capacités d'énergie renouvelable à installer, a précisé le ministre.



Gaston Eloundou Essomba, ministre de l'eau et de l'énergie

« À ce jour, malgré les efforts conjugués des pouvoirs publics, des sociétés privées et des partenaires au développement, la part des énergies renouvelables reste encore en deçà de 5% », a ajouté Gaston Eloundou Essomba.

Cette déclaration a suscité de l'étonnement parmi les participants du forum. Actuellement, sur une capacité installée totale de 1562,4 MW, l'hydroélectricité et le solaire contribuent respectivement avec 959,6 MW et 30,83 MW, ce qui représente plus de 63% du mix énergétique du Cameroun. Toutefois, il faut savoir que, selon la loi régissant le secteur de l'électricité au Cameroun, promulguée le 14 décembre 2011, seules les installations hydroélectriques de petite taille (mini-hydro, avec une capacité installée de 5 MW ou moins) sont considérées comme des sources d'énergie renouvelable. Ainsi, les cinq grandes centrales hydroélectriques du pays (Songloulou, Edéa, Lagdo, Memve'ele, Mekin), qui ont une capacité installée cumulée de 958 MW et contribuent à plus de 61% au mix électrique, ne

sont pas incluses dans ce pourcentage.

Lors de ce forum, dont le thème était « *Les énergies renouvelables au cœur du développement socio-économique du Cameroun : synergies d'actions* », le ministre de l'Eau et de l'Énergie (Minee) a présenté la stratégie du gouvernement pour atteindre ses objectifs en matière d'énergies renouvelables. Cette stratégie s'articule autour de deux axes principaux : le développement de 50 mini-centrales hydroélectriques et la promotion de l'énergie solaire photovoltaïque.

Bien que les détails financiers du programme de construction de 50 mini-centrales hydroélectriques n'aient pas été révélés, il est à noter que la première de ces infrastructures, d'une capacité initiale de 1,4 MW extensible à 2,8 MW, a été inaugurée en 2021 à Mbakaou Carrière, dans la région de l'Adamaoua. Ce projet a été partiellement financé par un prêt de 1,5 milliard de FCFA de la BGFI Bank, représentant 30% du budget total du projet.

Dans une correspondance datée du 29 septembre 2023, adressée au directeur général de l'Agence de l'électrification rurale (AER), le secrétaire général de la présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh, donne l'accord de la présidence pour l'attribution d'un contrat de construction de cinq mini-centrales hydroélectriques au groupe HIG. Selon le document, ces infrastructures seront érigées dans les localités de Banyo, Akom II, Ngambe Tikar, Yingui et Messok, situées respectivement dans les régions de l'Adamaoua, du Sud, du Centre, du Littoral et de l'Est. Pour réaliser les objectifs que le Cameroun s'est fixés dans le cadre de ce programme, il sera nécessaire de mobiliser des financements supplémentaires pour la construction de 44 autres mini-centrales au cours des 10 prochaines années.

## ZONES RURALES

Le programme de promotion de l'énergie solaire photovoltaïque se compose de quatre volets : la production centralisée, les solutions hors réseau, le Solar Home Metering et le

Solar Net Metering. Dans sa composante de production centralisée, le programme a déjà abouti à la création des deux plus grandes centrales solaires du pays, situées à Maroua et Guider, d'une capacité cumulée de 30 MW. Ces installations ont été développées par la société norvégienne Scatec.

De bonnes sources, avec le soutien financier de la Société financière internationale (SFI), une filiale de la Banque mondiale dédiée au financement du secteur privé, Scatec est en train de finaliser deux autres projets solaires photovoltaïques au Cameroun, chacun ayant une capacité de 25 à 30 MW. Ces nouvelles infrastructures devraient être construites dans les régions septentrionales du pays. Les experts considèrent ces régions comme les plus adaptées pour de tels projets, en raison de leur niveau élevé d'ensoleillement.

Le directeur général de l'électricien Eneo a révélé, en marge de l'inauguration des centrales solaires de Maroua et Guider en septembre 2023, que de nouvelles infrastructures de production sont en cours de développement. Objectif : porter la capacité de production d'énergie solaire du Cameroun à 250 MW d'ici 2030.

En plus des grandes centrales solaires, le ministre de l'Eau et de l'Énergie a déclaré, lors du forum du 3 mai 2024 à Yaoundé, que le gouvernement camerounais met également en œuvre la composante hors réseau du programme de promotion de l'énergie solaire photovoltaïque. Cette composante a déjà facilité la construction de plus de 360 mini-centrales solaires photovoltaïques dans les zones rurales, où le taux d'accès à l'électricité a atteint environ 40% en 2023, selon les données présentées lors du forum par le ministère de l'Eau et de l'Énergie.

La troisième composante du programme a déjà permis la réalisation de près de 1 000 installations domestiques par des acteurs privés, a ajouté le ministre Eloundou Essomba. Il a également mentionné une quatrième composante du programme qui n'a pas encore été mise en œuvre. Il s'agit du Solar Net Metering, décrit comme un « *service innovant permettant aux consommateurs de compenser partiellement leur consommation d'électricité facturée par la production d'énergie solaire générée directement sur leur site de consommation.* »

En d'autres termes, ce système permet à un ménage équipé de sa propre installation solaire de se connecter au réseau électrique conventionnel. Lorsque sa production excède sa consommation, le surplus est injecté dans le réseau électrique et le ménage reçoit une compensation financière du concessionnaire. À l'inverse, lorsque la production est inférieure à la consommation du ménage, il puise le déficit dans le réseau conventionnel et paie la facture correspondante au concessionnaire.

# Eco-tidien

Journal d'information économique et financière

Siège Social et Rédaction, Akwa - Douala  
Récépissé de déclaration  
N°000127/RDDJ/C19/BRP du 06 Avril 2011  
B.P : 13096 Douala  
Tél. : 677 239 567 / 696 820 394  
Mail : journal.ecotidien@gmail.com  
Web : www.ecotidien.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
ET REDACTEUR EN CHEF  
Bertrand ABEGOUMEGNE

CONSEIL EDITORIAL  
Cyrille ONANA, Ludovic FANSI  
Alain MINOUE

REDACTION CENTRALE  
Elise NGUELE, Cédric BOYOMO,  
Christian ADONG, Hassan MAMA  
Vanessa EBOULIE, Paul NKALA  
André Noir, Placide ONGUENE

MISE EN PAGE  
INFINITE Studio

IMPRIMERIE  
Macacos

DISTRIBUTION  
Messapresse

TIRAGE  
1000 exemplaires

Une Publication de l'Agence Rhéma Services



## BUSINESS

# Yellow Factoring prendra part à l'Africa CEO Forum 2024 au Rwanda

Yellow Factoring, acteur majeur dans le recouvrement des créances, prendra activement part au sommet annuel de l'AFRICA CEO Forum qui se déroulera du 16 au 17 juin 2024, à Kigali au Rwanda, dans le panel dédié à l'entrepreneuriat féminin au côté d'autres femmes entrepreneurs parmi lesquelles Kampeta Sayingoza, CEO de la banque de développement du Rwanda, Josephine Anan-Ankomah, Directrice exécutive régionale Afrique centrale, de l'Est et Australe (CESA) & directrice générale Ecobank Kenya, Ecobank Transnational.



Angela Ngo Ndouga, Directrice générale de Yellow Factoring

gouvernement d'Afrique et du monde, Yellow Factoring présentera son savoir-faire en matière de financement des PME à travers la mobilisation des créances commerciales, ses solutions de mise à disposition rapide pour les PME, de la trésorerie dont elles ont besoin pour assurer leur bon fonctionnement, et jouer ainsi pleinement le rôle de moteur de notre économie.

obstacles tels que le déficit de financement, les barrières culturelles et sexistes ainsi que le manque d'accès à la formation limitent leur potentiel entrepreneurial. Pourtant, les startups africaines dirigées par des femmes ont plus de chance de favoriser l'autonomisation de ces dernières et d'avoir un impact social positif.

Lors de ce forum, Angela Ngo Ndouga, Directrice générale de Yellow Factoring, prendra part, au CEO Talk, un panel de haut niveau, sur le thème : « *Briser les barrières : comment stimuler les PME appartenant à des femmes* ». Elle abordera à cette tribune, les solutions de financement rapide des PME et les synergies opérationnelles déployées par Yellow Factoring, les freins et obstacles à l'entrepreneuriat féminin, la manière dont les femmes peuvent façonner une économie, comment surmonter les obstacles et prospérer ainsi que le modèle stratégique de Yellow Factoring pour accompagner les PME à la croissance.

monde dans lequel nous voulons vivre. C'est la raison pour laquelle nous rendons simple et facile leur accès à la trésorerie, grâce à la mobilisation de leurs factures clients » a déclaré Angela Ngo Ndouga et de continuer « *Nous sommes fiers de faire les choses différemment, de les faire vite mais prudemment : moins de discussions, plus d'actions. Notre défi est de pouvoir penser autrement, et de ne pas avoir peur de faire des choses qui n'ont jamais été faites auparavant* » a-t-elle conclu.

L'Africa CEO Forum est une plateforme de communication et de partenariat qui rassemble chaque année les acteurs du secteur privé africain, et a pour but de renforcer son rôle dans le développement du continent.

André Noir

A l'occasion de cet important rendez-vous qui réunira près de 2 000 personnalités du monde des affaires et de la politique, dont des chefs d'Etats, des chefs d'entreprises, des investisseurs, des chefs et membres de

Les femmes jouent un rôle clé dans la croissance économique et la création d'emplois, surtout dans les marchés émergents. Malgré cela, les

« *Nous pensons que les entrepreneurs doivent pouvoir disposer de temps pour construire le*

## ECOBANK CAMEROUN

# Les actionnaires satisfaits des résultats reluisants obtenus en 2023 en dépit des défis conjoncturels

(BFI) - Ecobank Cameroun, filiale du groupe bancaire panafricain éponyme a réuni les actionnaires et administrateurs de la banque dans le cadre de leur assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2023, tenu le 8 mai 2024 à Douala, la capitale économique du Cameroun. C'était l'occasion de passer en revue l'environnement d'Ecobank Cameroun et d'évaluer ses performances. Au cours des travaux, le Conseil d'administration (CA) a fait le bilan de la gestion 2023. Cette gestion a été approuvée par les actionnaires qui ont voté les 10 résolutions qui leur ont été proposées par le CA.

« *Nous pouvons dire qu'au-delà des aspects financiers qui sont positifs, les aspects liés au risque sont également bien encadrés. Nous savons que la banque est entre de bonnes mains, cela se reflète sur les résultats qui nous ont été présentés* ». A ce propos de la Présidente du Conseil d'Administration d'Ecobank Cameroun au terme des travaux, les actionnaires de l'institution bancaire sont satisfaits de la gestion faite de leurs avoirs et sont confiants en l'avenir. Ce sont, du moins, les impressions qui se dégagent de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2023 tenue, mercredi 8 mai 2024 à Douala. La réunion était présidée par Mme Gisèle Chantal Mbarga, Présidente du Conseil d'administration de la Banque. Après lecture de l'avis de convocation de cette assise par la secrétaire du CA, il y a eu l'adoption de l'ordre du jour. Puis, la secrétaire du CA a présenté le rapport de gestion de l'exercice 2023.

« *Nos résultats financiers pour l'année de 2023 ont été satisfaisants en dépit de plusieurs défis conjoncturels. Les retenues nettes ont connu une augmentation sur 2023 pour se situer à 45 milliards de Fcfa comparé à 41,7 milliards en 2022 soit une croissance de 9,4%. Les résultats avant impôts se chiffrent 17,287 milliards Fcfa en 2023 contre un montant de 16,281 milliards Fcfa en 2022 soit une croissance de 6%. Le résultat net bénéficiaire dépasse le budget à hauteur de 4,1% et s'est élevé à 14,272 milliards de Fcfa contre 14,06 milliards de Fcfa en 2022* » a indiqué le secrétaire du conseil d'administration.

En 2023, la banque a orienté ses actions stratégiques sur la digitalisation malgré un contexte fortement concurrentiel. Avec d'une part plusieurs banques de la place ayant opté pour la digitalisation croissante des services offerts à leurs clients ; et d'autres parts la montée de l'offre en produits digitaux des

sociétés de téléphonie mobile, qui ne sont pas soumises aux contraintes réglementaires et de coûts comme les établissements de crédit.

Pour pallier à cette rivalité et garder son positionnement de leader, la banque digitale a opté en 2023 pour la modernisation de ses infrastructures de technologie, la diversification de son offre de produits, l'amélioration de son expérience client.

Cette stratégie lui a permis non seulement de respecter l'alignement stratégique du groupe ECOBANK, d'atteindre ses objectifs de performance et de clôturer l'année sur une note positive. On note alors que le total bilan s'élève à 528.1 milliards de Fcfa, et affiche un niveau de réalisation budgétaire de 102,2%. Ce niveau de réalisation du bilan est principalement porté par les dépôts de la clientèle (385.5 milliards de Fcfa) et les opérations sur le marché monétaire qui progressent de 8.4 milliards de Fcfa.

L'encours des crédits à la clientèle s'établit à 182 milliards Fcfa en hausse par rapport à l'année dernière de 12 milliards de Fcfa.

Dans un contexte de durcissement des contraintes réglementaires, Ecobank Cameroun affiche un niveau de réalisation budgétaire de 104,1%. La banque a su maintenir ses fondamentaux avec



Selon la banque, l'année 2024 aura comme priorité le développement d'une stratégie axée sur la croissance, la transformation et le rendement

un résultat net au 31/12/2023 qui s'établit à 14.272 milliards de Fcfa en augmentation de 2%.

« *Ces résultats reflètent le travail remarquable de tous les employés d'Ecobank Cameroun. Ils représentent notre capacité à implémenter l'orientation stratégique du Groupe ECOBANK au-delà des attentes. Nous allons continuer à promouvoir l'inclusion financière, et à améliorer notre offre et nos services, notre le but étant de proposer une excellente expérience bancaire à tous nos clients* » souligne Gwendoline Abunaw, Administrateur Directeur Général d'Ecobank Cameroun au terme des travaux.

S'agissant des perspectives et malgré les incertitudes persistantes causées par les conséquences de la crise Russo ukrainienne

et la pression des régulateurs en matière de conformité comptable et le renforcement de la sécurité technologique, la banque reste confiante en ses capacités à s'adapter à l'environnement et à réussir. Selon la banque, l'année 2024 aura comme priorité le développement d'une stratégie axée sur la croissance, la transformation et le rendement.

C'est satisfait des agrégats en nette progression de la banque, que les actionnaires ont donné quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats respectifs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

André Noir

## INTERVIEW

# « Le Gimac va lancer dix-sept nouveaux services financiers » Valentin Mbozo'o – Directeur général du GIMAC

*(BFI) - En séjour à Brazzaville pour participer à la 8e édition du Salon des technologies innovantes en Afrique centrale (Osiane), le directeur général du Groupement interbancaire monétaire de l'Afrique centrale (Gimac), Valentin Mbozo'o, s'est confié le 26 avril dernier au quotidien Les Dépêches de Brazzaville. Il a évoqué les progrès réalisés en matière d'inclusion financière en Afrique centrale, les multiples services financiers qu'offre la plateforme Gimacpay, ainsi que les perspectives de développement du marché de mobile banking.*

Monsieur le directeur général du Gimac, pouvons-nous connaître les principales missions du Gimac ?

Le Gimac a une mission principale, l'inclusion financière au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). L'inclusion financière se décline en plusieurs services qui facilitent la mobilité, la mise à disposition de solutions facilitatrices d'opérations financières pour étoffer les offres des différents acteurs financiers afin d'améliorer le quotidien de la population de la sous-région à travers l'interopérabilité. Depuis janvier 2015, par exemple, la carte Gimac est opérationnelle dans la sous-région, dans les cinquante-trois banques et les quatorze établissements de microfinance interconnectés via la plateforme Gimacpay.

*Le Gimac dispose-t-il des outils performants pour assurer l'interopérabilité entre les opérateurs de paiement ?*

Effectivement, le Gimac dispose des outils appropriés pour assurer l'interopérabilité à partir de sa plateforme appelée Gimacpay. Il s'agit d'un concentré de technologies sous forme de plusieurs sous-systèmes. Il y a le sous-système interopérabilité relatif aux services de la carte, le sous-système interopérabilité dédié aux solutions mobiles, le sous-système de transferts et celui d'hébergement des opérateurs qui n'ont pas suffisamment de moyens pour faire de la monétique. La plateforme relie les banques, établissements de microfinance, établissements de paiement, opérateurs de transfert d'argent et bientôt de la Banque des États de l'Afrique centrale et des Trésors publics, des services innovants.

*A ce jour, quels sont les différents services qu'offre le Gimac ?*

Au plan sous-régional, le Gimac offre plusieurs services tels que la carte interbancaire qui permet d'effectuer des retraits dans plus de 3000 Guichets automatiques de banques ; mais aussi de paiement sur les terminaux de paiements électroniques. Ceci est valable pour la carte Gimac, mais également pour les cartes internationales (Visa, MasterCard et UPI) émises par les banques de la Cémac. Ces services sont dans toutes les banques de la sous-région et dans les quatorze établissements de microfinance qui participent au Gimac. Quant aux services mobiles, ils permettent les transferts de fonds et les paiements à partir des comptes bancaires ou des comptes de paiement. Le Gimacpay permet à l'utilisateur de transférer de l'argent d'un compte bancaire vers un compte virtuel mobile et vice versa, faire de retrait sans carte, faire l'achat de crédit et le paiement de facture.

L'écosystème Gimacpay représente plus de 3,2 millions de cartes Gimac et internationales, plus de 37 millions de porte-monnaies électroniques mobiles, plus de 2 millions de porte-monnaies électroniques bancaires. A cela s'ajoutent plus de 2000 guichets de distributeurs de billets et plus de 4 000 terminaux de paiement électronique. Cette année, nous allons déployer dix-sept nouveaux services financiers qui vont venir étoffer l'écosystème. Les services vont aller du QR Code, QR IBAN, Gimac IBAN, à bien



Valentin MBOZO'O, Directeur Général du Gimac

d'autres produits.

Votre plateforme a mis à la disposition des utilisateurs la carte interbancaire. Comment fonctionne-t-elle ?

La carte Gimac peut être sollicitée auprès de soixante-dix participants qui sont les banques et établissements de microfinance connectés au Gimac. Elle est facilement utilisée au niveau des distributeurs automatiques ou des terminaux de paiement électronique que les participants installent ou déploient auprès des commerçants. Cela est valable pour les quatre types de produits : carte retrait, carte classique, carte électron et carte prépayée.

*Quel est le niveau de l'inclusion financière dans la zone Cémac depuis l'entrée en service du Gimac ?*

Le Gimac a contribué énormément à l'inclusion financière dans l'espace Cémac. Figurez-vous, que vous soyez à Brazzaville ou ailleurs, vous pouvez maintenant envoyer l'argent à tout moment dans les autres pays de la Cémac, au Cameroun,

au Tchad, en Centrafrique, au Gabon, en Guinée équatoriale. Le mobile banking est accessible à tous les citoyens. Je rappelle que la plateforme Gimacpay a été désignée l'année passée, en novembre, par la Banque mondiale, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, la Fondation Bill Gates, la Fondation Rockefeller, comme étant l'unique plateforme sous-régionale africaine qui soit aux standards internationaux pour ce qui est des paiements instantanés et de l'inclusion financière.

*Avez-vous un dernier message à l'endroit des utilisateurs de la sous-région ?*

Cette plateforme est à vous. C'est une fierté que des Africains du centre aient pu développer une telle initiative qui permet une très grande mobilité financière, l'accentuation du commerce, l'intégration sous-régionale, l'inclusion financière jusqu'au fin fond des petits coins de l'espace communautaire.

## BUSINESS

# Les raisons du départ des banques françaises de l'Afrique

Avant que l'information du retrait de Société générale en Tunisie, au Cameroun et au Ghana ne circule, Fitch Ratings a fait une analyse du désengagement des banques françaises sur le continent.



La sortie des banques françaises d'Afrique, qui touche à sa fin

La sortie des banques françaises d'Afrique pour stimuler la croissance et la concurrence des banques locales. La sortie des banques françaises d'Afrique, qui touche à sa fin, offre aux groupes bancaires panafricains émergents un espace important pour se développer, que ce soit de manière organique ou par le biais de fusions et acquisitions, estime Fitch Ratings. Cela devrait stimuler la concurrence et profiter aux secteurs bancaires locaux malgré quelques difficultés à court terme.

Société Générale (SG) a annoncé le 12 avril la cession de la Société Générale Marocaine de Banques (SGMB) et de ses filiales au conglomérat marocain Saham Group. Cela fait suite à plusieurs cessions africaines réalisées par des banques françaises ces dernières années. Au cours des six derniers mois, SG a également accepté la vente d'autres petites filiales africaines et a lancé une revue stratégique pour céder sa participation de 52,34 % dans l'Union internationale des banques, basée en Tunisie. La présence africaine de BNP Paribas, BPCE et Crédit Agricole a également diminué au cours des dix dernières années et est désormais très limitée. Nous prévoyons de nouveaux désinvestissements au cours des 12 à 24 prochains mois, surtout si les valorisations sont attractives pour les banques vendeuses.

Les filiales cédées sont confrontées à plusieurs défis car l'appétit pour le risque de leurs sociétés mères est inférieur à celui de leurs concurrents locaux. En outre, la sortie d'actionnaires étrangers bien notés a souvent un effet négatif sur le crédit des filiales. Nous avons placé les notations nationales de SGMB sous surveillance négative, signalant qu'une fois la vente finalisée, nous ne prendrons plus en compte le soutien potentiel de SG, ce qui est susceptible d'entraîner une dégradation.

Une note inférieure, ou le départ d'un actionnaire étranger, pourrait rendre plus difficile l'accès au système financier mondial et aux banques correspondantes, perturbant potentiellement les envois de fonds, les paiements et les activités de financement du commerce transfrontaliers. Sur de nombreux marchés subsahariens où la liquidité des devises est limitée, cela pourrait également rendre l'accès aux devises fortes plus difficile sans les lignes de liquidité en devises que les banques mères françaises fournissent généralement pour soutenir les activités de financement du commerce. Il s'agit toutefois d'obstacles à court terme et les banques ont généralement un bon accès au financement des institutions de financement du développement.

Nous voyons des opportunités significatives pour les banques locales et régionales en Afrique malgré les défis. Certains groupes bancaires aux ambitions panafricaines devraient à terme acquérir suffisamment de taille pour rivaliser avec des institutions établies de longue date. Vista Group a accepté d'acquérir plusieurs filiales (dont certaines de SG) en Afrique subsaharienne en 2023, ce qui porterait sa présence africaine à 16 pays.

Coris Bank, présente dans 11 pays africains, a finalisé en janvier l'acquisition de la filiale tchadienne de SG et attend l'approbation réglementaire pour acquérir la filiale mauritanienne de SG. Vista et Coris apparaissent comme des concurrents crédibles pour les groupes bancaires panafricains sud-africains, nigériens et marocains bien établis.

La concurrence croissante entre les groupes bancaires panafricains devrait stimuler la croissance du crédit. Les filiales africaines sous contrôle français sont souvent incapables de cibler certains segments de l'économie en raison de l'appétit pour le risque

conservateur de leur banque mère, et elles suivent des politiques de classification et de provisionnement des prêts plus strictes que les banques locales. Cela peut freiner la croissance et la rentabilité. Une gestion plus stricte du capital, avec des réserves plus élevées que les exigences réglementaires minimales locales, a également limité les prêts des filiales. Nous prévoyons une accélération de la croissance du crédit avec la sortie des banques françaises, quoique principalement dans les segments à faible risque, ce qui contribuera à préserver les indicateurs de qualité des actifs.

La sortie des banques françaises des banques de détail et commerciales en Afrique est légèrement positive pour elles. Ils se recentrent sur les marchés bancaires de détail plus matures en Europe et sur des activités telles que l'assurance, le crédit-bail et la banque de financement et d'investissement, où ils peuvent réaliser des synergies plus importantes. Une présence réduite en Afrique correspond également mieux à leur appétit pour le risque conservateur et à leurs efforts pour optimiser les actifs pondérés en fonction des risques sous la supervision bancaire européenne, qui est plus stricte que la supervision locale de leurs pairs africains. Les incertitudes économiques croissantes et les tensions géopolitiques accrues dans certains pays africains influencent également leur réévaluation stratégique.

André Noir

FINANCEMENTS  
EXTÉRIEURS

## Le Cameroun a bénéficié de 183,6 milliards de FCFA au 1er trimestre 2024

Dans sa récente note de conjoncture de la dette publique du Cameroun entre janvier et mars 2024, la Caisse autonome d'amortissement (CAA), fait une analyse des emprunts du Cameroun auprès de ses partenaires intérieurs et extérieurs. Un focus sur ses partenaires étrangers fait savoir qu'au cours du premier trimestre, le pays a bénéficié d'un décaissement de 183,6 milliards de Fcfa, soit une réalisation d'environ 19% par rapport aux projections de la Loi de Finances.



Au cours du premier trimestre, le pays a bénéficié d'un décaissement de 183,6 milliards de Fcfa

Dans le détail, 78,2% (131 842 millions de FCFA) de l'enveloppe proviennent des bailleurs de fonds commerciaux (les banques) ; 19,1% (32 254 millions de FCFA) des partenaires multilatéraux (institutions financières internationales) et 2,6% (19 529 millions de FCFA) des créanciers bilatéraux (autres pays développés).

Un classement des partenaires commerciaux relève que la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), l'institution financière panafricaine dédiée au financement et à la promotion du commerce intra et extra africain a accompagné le Cameroun à hauteur de 131 191 millions de FCFA entre janvier et mars 2024. De son côté Belfius, banque belge a décaissé 651 millions de FCFA.

Par ailleurs, les bailleurs de fonds multilatéraux sont constitués de la Banque africaine de développement (BAD) avec 23 317 millions de FCFA (appuis budgétaires PEF et Covid 19) ; de l'Association de développement international (IDA) guichet concessionnel de la Banque mondiale (17 324 millions de FCFA), du Fonds africain de développement (FAD) avec 1 957 millions de FCFA et de la Financements extérieurs :Le Cameroun a bénéficié de 183,6 milliards de FCFA au 1er trimestre 2024(BID) avec 425 millions de FCFA.

S'agissant des créanciers bilatéraux, il s'agit de Eximbank de Chine (17 753 millions de FCFA), de l'Allemagne (768 millions de FCFA), de l'Inde (617 millions de FCFA) et du Japon (392 millions de FCFA). Au cours du premier trimestre 2024, le cumul des décaissements intérieurs faut-il le rappeler, porte sur un montant de 204,4 milliards de FCFA, soit 89,2% des BTA et 10,8% des Obligations de Trésor Assimilables (OTA).

Paul Nkala



## SECTEUR MINIER

# Dieudonné Bougne veut renforcer sa présence avec l'acquisition de nouveaux permis

Parmi les cinq permis de recherche miniers attribués depuis le début de l'année 2024, deux ont été accordés aux entreprises de l'homme d'affaires camerounais Dieudonné Bougne. Ce constat a été fait en examinant la liste des 136 permis octroyés par le ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique (Minmidt) aux entreprises depuis 2018.



Dieudonné Bougne, PDG du groupe Bocom

Le premier permis a été octroyé le 13 février 2024 à Bougne Compagnie (Bocom), déjà présent dans le secteur pétrolier, les BTP et l'immobilier, pour la recherche de l'or et

de substances connexes dans la zone de Vaimba, située dans la région du Nord du Cameroun, couvrant une superficie de 487 km<sup>2</sup>. Ce permis restera valide pendant deux ans. Le second permis a été attribué le 16 février 2024 à G-Stones, une filiale de Bocom, pour l'exploration de fer, d'or et de substances connexes à Bipindi, dans le sud du Cameroun, sur une superficie de 253 km<sup>2</sup>, avec une validité également de deux ans.

Si ces recherches sont concluantes, elles viendront renforcer la présence du conglomérat camerounais Bocom dans le secteur minier. À travers G-Stones, le

groupe contrôlé par le milliardaire Dieudonné Bougne est déjà titulaire d'un permis d'exploitation décerné le 29 novembre 2022. Il porte sur l'exploitation du gisement de fer de Bipindi-Grand Zambi, dont les réserves sont évaluées à 150 millions de tonnes de minerai de teneur moyenne évaluée à 29,45%. La construction de la mine a débuté juin 2023 et les premières exportations sont annoncées en décembre 2024, avec une cadence de 2 millions de concentrés de fer par an.

Selon le ministère des Mines, des Industries et du Développement technologique (Minmidt), à date, la société a déjà procédé à l'importation d'un broyeur mobile d'une capacité de 300 tonnes par heures, foré 112 puits totalisant plus de 11900 mètres et signé un contrat avec la société Shanghai SBM pour la construction d'un broyeur mobile d'une capacité de 1000 tonnes

par heure. Ledit projet devrait permettre la création de plus de 3500 emplois directs et des milliers emplois indirects.

Il est à noter que, parmi les 136 permis de recherche octroyés depuis avril 2018 au Cameroun, le groupe français Eramet détient 17 permis, principalement pour la recherche de rutile et de substances connexes, ainsi que de cobalt, nickel et or. De leur côté, Oriole Cameroun et Prometal Mining ont respectivement reçu cinq et trois permis pour la recherche d'or. Camalco Cameroun a quant à lui obtenu trois permis pour la recherche de bauxite.

Omer Kamga

## GISEMENT DE FER DE MBALAM/NABEBA

# Des investisseurs Chinois se lancent dans l'exploitation

Le ministre par intérim des Mines, de l'industrie et du développement technologique, le Pr Fuh Calistus Gentry, a tenu une réunion le 07 mai année en cours avec un groupe d'investisseurs Chinois. Au centre des échanges entre le MINMIDT et le Consortium chinois Bestway Finances Ltd, les enjeux de la mise en exploitation des gisements de fer entre le Cameroun et le Congo (Mbalam -Nabeba).



Des investisseurs Chinois reçu au Minmidt

Le projet d'exploitation de fer de Mbalam-Nabeba est subdivisé en plusieurs secteurs à savoir : un secteur minier, un secteur infrastructure avec la construction d'un chemin de fer et d'un terminal minéralier au Port autonome de Kribi notamment. Aussi, un secteur industriel avec la mise sur pied d'une usine de transformation et s'enrichit du fer issu de la mine.

Selon le ministère des Mines, le projet dont le démarrage technique côté Cameroun a eu lieu le 22 décembre 2023 entend se positionner comme le 5eme pôle producteur de fer de la planète, une fois que la partie Congolaise aura elle aussi démarré. Précisons que plus de 20.000 emplois directs sont en vue avec une exploitation de plus de 15 millions de

tonnes de minerais de fer par an.

À l'issue de cette séance de travail, le Consortium Bestway Finances Ltd qu'accompagnaient les responsables de l'entreprise Cameroon Mining Company en charge de la mise en exploitation de ce projet intégrateur entre les deux pays et la sous-région a reçu des mains de Monsieur le Ministre, le dossier d'autorisation d'implantation et d'exploitation d'un établissement de première classe dans la ville de Kribi. Par ailleurs, la délégation a immédiatement pris la route pour Ouesso au Congo, en vue du démarrage technique dudit projet d'exploitation côté Congo.

Cédric Boyomo

## COOPÉRATION

# La Sonamines à l'école Brésilienne

Une délégation de la société nationale des Mines (SONAMINES) séjourne depuis le lundi 6 Mai 2024 dernier au Brésil, avec pour objectif, de s'abreuver à la source de la longue expérience de ce pays à la culture minière éprouvée. La délégation Camerounaise était conduite pour la circonstance, par l'Ambassadeur du Cameroun au Brésil S.E Martin AGBOR MBENG



L'importance de cette rencontre pour l'amélioration des relations entre les deux pays

Rencontrer les acteurs majeurs du secteur minier brésilien pour un partage d'expérience productif entre les acteurs des deux pays, tel est l'objectif principal de cette importante mission. Celle-ci s'est ouverte par une audience le lundi 06 mai 2024, avec le Secrétaire National de la Géologie, des Mines et de la Transformation Minérale du Brésil. La délégation Camerounaise était conduite pour la circonstance, par l'Ambassadeur du Cameroun au Brésil S.E Martin AGBOR MBENG. Au cours des échanges, ce dernier a souligné l'importance de cette rencontre pour l'amélioration des relations entre les deux pays, à travers une collaboration dans le secteur minier. Le Chef de la délégation de la Sonamines, Adjongo Jean Pierre, a profité de cette occasion pour présenter les objectifs de la mission qui leur a été assignée par le Directeur Général, Serge Hervé Boyogueno notamment, d'échanger avec la partie brésilienne sur la structuration et la diffusion des données géologiques et minières, la formation des cadres et le renforcement des capacités, l'exploration et l'exploitation des mines à petite, moyenne et grande échelle et la

structuration du secteur aurifère.

Le Ministre Brésilien Eduardo de Almeida Saback a fait une présentation sommaire de l'organisation gouvernementale du secteur minier qui comprend : le Ministère des Mines et de l'Energie, le Secrétariat à la Géologie, aux Mines et à la Transformation Minérale, l'Agence Nationale des Mines et le Service Géologique et Minier. Il a relevé que les ressources minières appartiennent à l'Etat fédéral qui se charge de l'attribution des titres miniers. Les états fédérés se chargent des questions environnementales. En ce qui concerne l'exploitation de l'or, il a relevé que le Brésil travaille actuellement sur un projet de loi sur la traçabilité de l'or. Les échanges ont ensuite porté sur les modalités de structuration de la coopération entre la Sonamines et le Ministère Brésilien. A cet effet, un point focal a été désigné par le Secrétaire d'Etat, afin de servir de relai pour les futurs échanges. La mission de la Sonamines se poursuit en terre brésilienne, avec d'autres rencontres stratégiques en vue, pour le développement de projets bénéfiques aux deux parties.

Celcom Sonamines

## FILIÈRE BANANE-PLANTAIN

# La Régionale Bank s'engage à accorder des crédits de 10 à 250 millions de Fcfa aux producteurs

Le 2 mai dernier, la Régionale Bank et l'Association nationale des acteurs de la filière banane-plantain (FBPC) ont signé une convention de partenariat pour le financement de cette filière. Selon cet accord, la banque, contrôlée et dirigée par Charles Rollin Ombang Ekath, s'engage à accorder aux producteurs de bananes-plantain des prêts variant de 10 à 250 millions de Fcfa à des conditions préférentielles. Il s'agit notamment des maturités de 1 à 8 ans, avec une période de différé adaptée aux cycles de la campagne agricole, et des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché.



Pour comprendre, il faut savoir que chaque prêt accordé par la Régionale Bank va bénéficier d'une garantie de l'État à hauteur de 50%. De plus, selon le FBPC, ces crédits seront également assurés par la compagnie d'assurance Royal Onyx. Cette initiative représente donc une opportunité pour la Régionale Bank, qui cherche à accroître son portefeuille de crédits destinés à l'agriculture. Dans cette perspective, la banque a inauguré le 14 mars dernier à Yaoundé une agence

spécialement dédiée au financement des projets agricoles et prévoit d'étendre cette offre. Selon la FBPC, l'objectif est de financer jusqu'à 500 agriculteurs chaque année. Cependant, l'accès à ces financements est conditionné à des exigences spécifiques. « *Étant donné que le projet vise la production de variétés précises de bananes-plantain destinées à l'exportation, les producteurs doivent obligatoirement suivre une formation pratique en agri-business et en agri-preneurs au Centre d'incubation de*

*référence internationale de Kribi à Mbébé. Après cette phase d'incubation, les acteurs de la filière banane-plantain repartent chacun avec un business plan bancable, que la FBPC soumet ensuite au guichet de financement de la Régionale pour obtenir le financement et le suivi nécessaires* », explique l'association.

## COÛTS ÉLEVÉS DE L'INCUBATION

Dans un avis à manifestation d'intérêt pour la sélection des bénéficiaires de cette initiative, signé par le président national de la FBPC, il est précisé que les coûts de cette incubation varient selon le montant du crédit demandé. Pour des financements de 10 à 50 millions de FCFA, le coût s'élève à 2,5 millions de FCFA. Pour ceux allant de plus de 50 à 250 millions de FCFA, le porteur de projet devra déboursier 7,5 millions de FCFA, payables en deux tranches. Les frais d'accompagnement peuvent ainsi représenter jusqu'à 25% du financement pour le premier palier et 15% pour le second, ce qui pourrait constituer un obstacle pour le remboursement du crédit. La FBPC ne fournit pas de détails sur ces coûts élevés. Elle mentionne seulement que, pour le second palier, les frais incluent « un voyage d'affaires et la signature de contrats commerciaux au Nigeria, au Gabon, en Guinée équatoriale, au Congo, etc. ».

Le président de la FBPC, Samuel Tony Obam Bikoué, affirme, malgré tout, que cette convention de partenariat va accélérer les

objectifs de financement et de production industrielle de la banane-plantain, avec pour ambition de faire de ce fruit le premier produit d'exportation du Cameroun d'ici 2035. L'association envisage d'exporter vers des marchés africains tels que le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Kenya, ainsi que vers des destinations internationales comme la Turquie, les États-Unis et la Chine. Ces initiatives s'inscrivent dans une vision plus large de développement agricole au Cameroun.

Selon le ministère de l'Agriculture, la banane-plantain représente 16% des revenus des producteurs en milieu rural et contribue à 4,5% au PIB agricole du Cameroun. Le Plan national d'investissement agricole couplé à la Stratégie de développement du secteur rural (PNIA/SDSR) 2020-2030 indique que la production actuelle de banane-plantain est d'environ 5495 534 tonnes. Les objectifs sont de porter cette production à 7 500 000 tonnes en 2025 et à 10 000 000 tonnes en 2030. Les rendements sont également prévus pour augmenter à 14 tonnes par hectare en 2025 et 16 tonnes par hectare en 2030. Ces objectifs ambitieux du plan national d'investissement agricole reflètent l'engagement du Cameroun à renforcer son leadership dans ce secteur.

Omer Kamga

## SOUTIEN AUX PME

# La SGG met à la disposition de l'UGB un milliard de Fcfa

L'Union gabonaise de banque (UGB) et la Société de garantie du Gabon (SGG) ont signé, ce lundi 6 mai, une convention de garantie de portefeuille pour renforcer le soutien financier aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux petites et moyennes industries (PMI) du Gabon. Cette convention permet à la SGG de mettre à la disposition de l'UGB la somme d'un milliard de Fcfa pour couvrir son risque de contrepartie lorsqu'elle accorde un crédit aux PME gabonaises.

La Société de garantie du Gabon (SGG) mettra à la disposition de l'Union gabonaise de banque (UGB) un montant d'un milliard de Fcfa pour une durée de cinq ans. Cette enveloppe financière permettra à UGB d'accroître le volume des crédits accordés aux PME/PMI établies au Gabon, afin de favoriser la croissance et l'innovation dans le tissu économique national. La signature de l'accord entre les deux entités a eu lieu lundi 6 mai 2024 dernier à Libreville.

« *Cette signature marque un jalon crucial dans notre engagement commun en faveur du développement économique du Gabon. En tant que piliers fondamentaux de la croissance nationale, ces PME/PMI auront désormais un accès facilité aux financements essentiels pour leur expansion, créant ainsi un environnement propice à l'investissement et au développement d'initiatives entrepreneuriales* », a déclaré Alban Etho, directeur général de la SGG.

Pour le directeur général de l'UGB, Mohammed Hamlili, le partenariat

avec la SGG représente un tournant significatif pour sa structure bancaire. « *Il confirme notre volonté de soutenir les PME gabonaises en leur facilitant l'accès au financement. Nous sommes persuadés que cette alliance favorise la croissance économique et générera des opportunités durables* », a fait savoir Mohammed Hamlili.

Sous l'égide du Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS), portée par Okoumé Capital et avec le soutien des plus hautes autorités de l'État, cette initiative assujettie au dispositif prudentiel édicté par la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) vise à promouvoir l'essor économique du Gabon en facilitant l'accès au financement aux entreprises locales.

Au 31 mars 2024, apprend-on, la SGG a soutenu 127 PME/PMI, par l'émission de 6,1 milliards de FCFA de garantie de portefeuille signée par cette société de garantie bancaire, dont 5,6 milliards auront permis de catalyser plus de 16



milliards de Fcfa de financement. Avec pour mission d'accroître la capacité des établissements financiers à financer les PME au Gabon afin de les aider à jouer leur rôle dans la croissance économique et la création d'emploi, la SGG propose aux institutions financières locales des

solutions de garanties de prêt aux PME, sous forme de garanties de portefeuille, et de garanties individuelles.

Christian Adong

## COMMUNIQUE

# « Nous ne pouvons pas nous développer sur la base de la dette commerciale » Akinwumi Adesina, Président de la BAD

Le président du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, a souligné, mardi 30 avril 2024 au symposium du 50e anniversaire de la Banque islamique de développement, le besoin urgent d'une « approche audacieuse et innovante » des banques multilatérales de développement pour relever efficacement les défis en rapide évolution auxquels le monde est confronté.

M. Adesina a rappelé plusieurs initiatives transformatrices qui s'alignent à la fois sur les Objectifs de développement durable et sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Il s'exprimait sur le thème du symposium intitulé « *Envisager les propositions de valeur futures pour les banques multilatérales de développement : de nouveaux horizons pour la coopération* ». Participaient également à ce panel de haut niveau Muhammad Al Jasser, président de la Banque islamique de développement (BID), Alamine Ousmane Mey, ministre camerounais de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire et Ousmane Dione, vice-président de la Banque mondiale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Leurs discussions ont porté sur l'évolution du rôle des banques multilatérales de développement (BMD) face aux défis complexes auxquels sont confrontés les pays du Sud. « Nous vivons dans un monde où les défis sont énormes, un monde qui évolue rapidement et qui nécessitera une nouvelle approche », a déclaré M. Adesina, soulignant que *« personne ne peut y arriver seul. Nous devons marcher ensemble, et nous devons le faire d'une manière innovante, impactante, et surtout, d'une manière audacieuse et plus rapide. »*

M. Adesina a souligné l'engagement de la Banque africaine de développement en faveur de ses priorités transformatrices, les « *High 5* » : Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie, Nourrir l'Afrique, Industrialiser l'Afrique, Intégrer l'Afrique, Améliorer la qualité de vie des populations en Afrique qui sont étroitement alignées sur les Objectifs de développement durable et sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Il a indiqué qu'une étude indépendante menée par le Programme des Nations unies pour le développement a conclu que *« si l'Afrique parvient à atteindre ces « High 5 », elle aura réalisé 90 % de l'ensemble des Objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063. »*

Il a révélé que lors de la finalisation de la Stratégie décennale 2024-2023 du Groupe de la Banque, qui a été récemment approuvée, les pays membres ont massivement appuyé la poursuite des « *High 5* », ajoutant qu'« au cours des huit dernières années, notre travail a eu un impact sur 400 millions de personnes ».

Il a souligné l'importance cruciale d'augmenter le financement concessionnel pour les pays à faible revenu, en particulier en Afrique. La part de la dette commerciale de l'Afrique est passée de 17 % à 44 % entre 2000 et 2024. *« Nous ne pouvons pas nous développer sur la base de la dette commerciale »*, a-t-il déclaré. Il a



appelé à une augmentation significative du financement concessionnel dans toutes les banques multilatérales de développement. Il a plaidé en particulier pour un triplement des ressources du Fonds africain de développement, le guichet de financement concessionnel du Groupe de la Banque, pour atteindre au moins 25 milliards de dollars lors de son prochain cycle triennal de reconstitution de ses ressources.

Il a également présenté certaines des innovations financières introduites par la Banque africaine de développement pour mobiliser davantage de fonds pour l'Afrique. *« L'autre chose que nous faisons pour augmenter le niveau de financement concessionnel pour ces pays à faible revenu est que nous avons obtenu l'approbation de notre conseil des gouverneurs pour utiliser les capitaux propres que nous avons accumulés au sein du Fonds africain de développement pour aller sur les marchés des capitaux et mobiliser plus d'argent. Cette mesure à elle seule nous permettra de mobiliser 27 milliards de dollars supplémentaires pour financer des prêts modérément concessionnels en faveur de ces pays »*.

Al Jasser, a dévoilé des plans visant à doubler les approbations de projets et les décaissements pour atteindre 364 milliards de dollars au cours de la prochaine décennie, afin d'accélérer le développement durable dans ses pays membres. L'initiative vise à tirer parti de stratégies de financement et de partenariats innovants pour

catalyser la croissance économique et le développement dans les pays du Sud. Ousmane Mey, a présenté une vision globale pour les banques multilatérales de développement, centrée sur le financement du développement durable à grande échelle, le soutien à la stabilité macroéconomique et aux réformes structurelles, et la promotion d'un secteur privé dynamique.

Il a exhorté les banques multilatérales de développement à donner la priorité à l'évolutivité de leurs interventions et à adapter leurs stratégies pour mieux s'aligner sur les programmes nationaux des pays membres, garantissant ainsi que les initiatives de développement soient à la fois efficaces et durables.

En réponse, M. Al Jasser a souligné l'engagement de la BID en faveur d'un développement piloté par ses membres. *« Au cours de ces 50 années, la BID a financé plus de 12 000 projets. C'était vraiment ce dont les pays avaient besoin, en fonction de leurs propres réflexions, à leur manière et dans le cadre de leurs propres plans »*.

Il a souligné que cette initiative renforcera non seulement la capacité de la BID à opérer des changements, mais aussi à développer de véritables partenariats avec les pays membres.

Dione, a souligné l'importance de la collaboration et de l'intégration régionales comme stratégies essentielles pour relever les défis pressants dans les pays du Sud. Il a

relevé la nécessité pour les banques multilatérales de développement de favoriser une meilleure compréhension des complexités au sein des différentes régions, plaidant pour des solutions sur mesure qui respectent les contextes socio-économiques uniques de chaque région.

Dion a également souligné l'importance de tirer parti des connaissances et des ressources collectives pour obtenir des résultats impactants et durables qui propulsent le développement régional vers l'avant.

Le symposium a réaffirmé l'urgence de remodeler l'avenir du financement du développement, en veillant à ce que les banques multilatérales de développement restent des catalyseurs indispensables du progrès et de la prospérité durable dans les pays du Sud. Adesina, a résumé le consensus qui s'est dégagé des discussions en déclarant : *« Ce n'est pas une question de banque, ce n'est pas une question de drapeau. Il s'agit plutôt de la manière dont nos mains se connectent pour nous permettre de passer à l'échelle supérieure et d'accélérer le développement des populations. »*



**SCB Cameroun**  
Groupe Attijariwafa bank

**Croire en vous**



# NOS AGENCES S'OCCUPENT AUSSI DE VOS FRAIS DE DOUANE

**Dans les agences de :**

- Bonanjo ■ Liberté Akwa ■ Yaoundé Bld 20 Mai
- Kribi ■ Bafoussam